



## Coss Infos

# Agenda 21: La Commune s'implique dans trois projets de coopération

Domaine médical, agriculture durable et accès à l'eau constituent les actions choisies par nos autorités.

Par  
Claude-Alain Monnard

Le 15 août, la Municipalité de Cossonay recevait une lettre de remerciements de la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO) pour sa contribution de frs 7'600.-, somme attribuée à deux projets de développement dans des pays du Sud. Il s'agit d'équiper un dispensaire et une maternité à Samba, au Burkina Faso (aide de frs 4'411.-) et de promouvoir de l'agriculture biologique dans la région d'Itasy, à Madagascar (participation de frs 3'189.-).

### En quoi consiste la FEDEVACO?

La Fédération vaudoise de coopération, créée en 1989, est une organisation faitière regroupant aujourd'hui une quarantaine d'organisations non gouvernementales (ONG) actives dans le domaine de la coopération au développement. La FEDEVACO offre aux collectivités publiques la possibilité de contribuer à la solidarité internationale en cofinçant une grande diversité d'actions dans les pays du Sud et de l'Est.



Installation de pompage et aduction d'eau toute récente.



Création et entretien de jardins modèles.

Au préalable, tout projet émanant d'une association membre est soumis aux critères stricts d'une Commission technique (CT) composée d'experts bénévoles ayant tous une expérience approfondie du travail de terrain. Ils sont issus de secteurs tels que la formation, la médecine, l'agronomie, l'économie, l'écologie, la recherche, le développement rural, l'anthropologie ou l'ethnologie.

### Fonctionnement

La Confédération, l'Etat de Vaud ainsi qu'une trentaine de communes vaudoises soutiennent déjà les associations membres de la FEDEVACO. Cette dernière, pour l'année 2011, a choisi de participer à la réalisation de 14 projets sur le continent africain, au Moyen-Orient, en Amérique latine et en Asie. Il est question d'aide au monde agricole, de prévention sanitaire, de renforcement technique dans le domaine de l'artisanat, d'accompagnement pour les défenseurs des droits humains, de lutte contre la discrimination des femmes, de prévention de crimes d'honneur dans les communautés arabes ou de sensibilisation à l'environnement et au tri des déchets.

Les communes peuvent choisir de financer l'entier ou une partie d'un projet car toute aide est la bienvenue.

Des descriptifs détaillés sont disponibles au secrétariat de la FEDEVACO. Enfin, un(e) représentant(e) de l'association partenaire et le/la collaborateur/trice responsable au secrétariat de la Fédération sont à disposition des communes pour une entrevue. Le choix de Cossonay s'est porté sur deux projets pris en charge par l'ONG «Nouvelle Planète».

### Maternité et dispensaire à Samba (Burkina Faso)

La commune de Samba, chef-lieu du département du même nom dans le nord du pays, est un centre administratif important. À ce titre, elle bénéficie d'infrastructures sanitaires: une maternité et un dispensaire.

Celles-ci étant dans un piteux état, la population s'est mobilisée afin que, dans un premier temps, les infrastructures défectueuses soient réhabilitées et que du personnel de santé soit affecté à ces deux structures. Ces dernières, désormais intégrées à la carte sanitaire de la région, bénéficient du soutien des autorités qui prennent en charge les frais des six personnes qualifiées y travaillant. À noter aussi que le salaire de trois auxiliaires supplémentaires est pris en charge par la communauté.

Les buts fixés sont de poursuivre les efforts initiés en 2010 et de compléter l'équipement de la maternité et du dispensaire avec du matériel de base ainsi que la production de l'électricité solaire et d'une adduction d'eau. Il s'agit aussi de sensibiliser la population à l'hygiène et de former le corps médical dans le domaine de la gestion.

Les remarques précédentes de la Commission technique de la FEDEVACO ont été prises en compte, mais certains travaux ont débuté avec quelques mois de retard. Ce projet demande un suivi sur plusieurs années et les partenaires locaux sont constitués par une Association féminine, le personnel de santé et les autorités.

*Suite en page 5*



Création d'un puits pour faciliter l'approvisionnement.

# Coss Infos



Suite de la page 4

## Promotion de l'agriculture biologique à Itasy (Madagascar)

Dans cette région du centre de l'île, la vente de produits agricoles ne permet plus de couvrir les besoins de la population. Cela est dû, notamment, au fait que les paysans vendent la majeure partie de leur production au moment de la récolte, lorsque les prix sont les plus bas en raison de l'offre importante. Les agriculteurs sont donc contraints de s'endetter. Pour tenter de briser ce cercle vicieux, ce projet cherche à mettre en place un centre de référence en agriculture durable, en collaboration avec l'association AMADESE qui fédère les associations paysannes locales. L'enjeu est de proposer à des gens diverses formations et autres services leur permettant d'acquérir de nouvelles techniques: aménagement de jardins modèles, atelier de compostage, de décorticage de riz ou d'extraction d'huile.

En 2009, le bâtiment central a été construit ainsi que l'adduction d'eau permettant à 150 familles d'avoir accès à l'eau potable et d'irriguer des champs sur une cinquantaine d'hectares. Une halle de stockage a été bâtie également. En 2010, plus de 200 personnes ont bénéficié



**Madagascar: agriculture durable.**

de cours et il s'agit maintenant de poursuivre ces modules de formation et de créer un atelier de traitement de café.

La Commission technique demande à ce qu'une attention particulière soit portée sur les activités de micro-crédit ainsi que sur l'électrification du complexe afin d'assurer la pérennité du centre agricole. À noter enfin que la situation politique assez tendue ces derniers mois (voire années) n'a, selon la FEDEVACO, quasiment pas affecté l'avancement du projet destiné à 1'200 paysans et leurs familles, hormis l'augmentation des prix de certains produits.

## Action «Solidarit'eau suisse» à Nouakchott en Mauritanie

En date du 16 août 2011, les autorités communales ont confirmé l'adhésion de Cossonay à «Solidarit'eau suisse» dès le premier

janvier 2012. Les communes partenaires contribuent à la réalisation de projets choisis, à raison de 1 centime par m<sup>3</sup> d'eau consommée par leurs habitants. À titre indicatif, la consommation annuelle moyenne de notre commune se monte à quelque 215'000 m<sup>3</sup>.

La Municipalité désire s'engager dans ce projet ayant pour but d'améliorer

l'accès à l'eau potable à Nouakchott, capitale de la Mauritanie. Au total, plus de 17'000 habitants bénéficieront de cette action. Il faut savoir que 70% de la population de cette ville de plus de 900'000 personnes ne sont pas raccordés au réseau public et sont contraints de se ravitailler à partir de camions citernes ou de charretiers. Il existe de fortes disparités d'accès à l'eau entre les ménages reliés au réseau et ceux qui ne peuvent l'être. Ce déséquilibre social touche les populations les plus démunies.

Un partenariat entre Lausanne et Nouakchott s'est créé en octobre 2009. Dans ce cadre-là, diverses actions ont été programmées concernant l'accès à l'eau et au renforcement des compétences communales en matière de gestion de ce précieux liquide.

Lausanne gère et suit le projet pour le compte des communes engagées dans ce processus ■



**Un «petit» vient d'arriver au monde....**

## Conseil communal

Le Conseil communal se réunira le lundi 31 octobre 2011 à 20h15 à la Maison de Ville.

### A l'ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 août 2011.
4. Assermentation de Gabrielle Tendon, excusée lors de la séance d'assermentation du 24 juin 2011.
5. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis No 11/2011 relatif à la délégation de compétences et pouvoirs spéciaux à la Municipalité pour la durée de la législature 2011 - 2016.
6. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis No 12/2011 concernant la rémunération des membres de la Municipalité pour la législature 2011 - 2016.
7. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis No 13/2011 du bureau du Conseil communal concernant la rémunération des membres du Conseil, du président et du secrétaire du Conseil et, cas échéant, de l'huissier pour la législature 2011 - 2016.
8. Préavis municipal No 14/2011 concernant l'arrêté d'imposition communal pour l'année 2012 et rapport de la commission des finances chargée de l'étudier.
9. Préavis No 15/2011 relatif à une détermination du Conseil communal au sujet du nom de la gare CFF de Cossonay.
10. Préavis No 16/2011, complémentaire au préavis municipal No 03/2011, relatif à la vente de la parcelle communale No 420, sise dans la zone artisanale de Champ-Tiraud.
11. Préavis No 17/2011 concernant l'extension du réseau d'égouts EU + EC au chemin de la Paix (2ème étape) et au chemin du Sau.
12. Communications de la Municipalité.
13. Communications des membres des commissions permanentes, propositions individuelles et divers.

Nous rappelons à tous que les séances du Conseil communal sont publiques ■

### Pour en savoir plus FEDEVACO - Fédération vaudoise de coopération

Avenue du Grammont 9  
1007 Lausanne  
021 601 21 12  
info@fedevaco.ch  
www.fedevaco.ch

### Solidarit'eau suisse

Rue de Genève 36  
Case postale 7416  
1002 Lausanne  
021 315 85 30  
eauservice@lausanne.ch  
www.lausanne.ch/eauservice  
www.solidariteausuisse.ch

### Nouvelle Planète

Av des Boveresses 24  
Case postale 84  
1000 Lausanne 21  
021 861 23 80  
np@nouvelle-planete.ch  
www.nouvelle-planete.ch